

DOSSIER

Nouvelle organisation territoriale : Quels changements pour la Com'com ?

ÉCHO DES COMMUNES

Saint-Aubin du Pavail :
L'arrivée du très haut débit internet

ÉVÉNEMENT

Le label sportif de la Com'com :
Un soutien innovant aux associations

Édito

L'année 2016 sera une nouvelle année importante pour notre Communauté de communes et ses 24 094 habitants. Elle sera marquée par quatre événements majeurs :

- **La mise en place de la réforme territoriale** avec le renforcement de l'intercommunalité qui attribue à la Com'com de **nouvelles compétences** : l'eau, l'assainissement, le tourisme et introduit de nouveaux partenariats avec le Conseil régional pour l'économie et le transport.
- **Une nouvelle baisse des dotations de l'État** et une augmentation des prélèvements avec le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales (FPIC), qui est passé de 39 615 € en 2012 à 361 848 € en 2015.
- **Le renforcement de la mutualisation des services** avec les communes (instruction des permis de construire, assistance informatique, entretien des bourgs des plus petites communes...) pour optimiser nos moyens et rationaliser nos dépenses.
- **L'élaboration d'un nouveau projet de territoire** qui définira notre programme d'action pour les années 2017-2022.

La Communauté de communes contribue déjà fortement à la qualité de vie de notre territoire et à son dynamisme (création de zones d'activité, réseau des médiathèques, soutien aux associations sportives, financement des activités périscolaires, soutien au maintien à domicile, financement de la crèche, de la piscine, des écoles de musique...). Cet **engagement** se poursuivra davantage cette année avec le projet d'équipement numérique des **écoles** primaires, la mise à disposition d'un **espace pour l'accueil de jour** destiné aux personnes atteintes de la **maladie d'Alzheimer**, l'ouverture d'une **épicerie sociale**.

Malgré la baisse des dotations de l'État, ces projets seront réalisés sans augmentation des taux d'imposition de la Com'com et en préservant la solidarité avec les communes dont les budgets sont encore plus fortement impactés par ces baisses de dotations.



Françoise Gatel

Présidente de la Communauté de communes du Pays de Châteaugiron.

Contact : Communauté de communes du Pays de Châteaugiron • 16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
Tél. : 02 99 37 67 68 • Fax : 02 99 37 32 63 • Courriel : ccpc@cc-payschateaugiron.fr
Site : www.cc-payschateaugiron.fr
N° ISSN : 2258-1677 Dépôt légal : janvier 2016 • Directrice de la publication : Françoise Gatel
Responsable communication – Rédaction : Marine Gounant • Maquette : MEDIAVERBE
Impression : Imprimé sur papier 100% certifié PEFC / 10-31-1240 • Crédits photos : Communauté de communes, Office de Tourisme, Jean Louis Kernén, Jacques Ginguené.

Sommaire

N°25 - Janvier 2016

3 à 5 Écho des communes

- **Domloup** : Le Tennis Club du Bois Orcan, une formation reconnue label bronze
- **Servon-sur-Vilaine** : Un second logement d'urgence à la Com'com
- **Saint-Aubin-du-Pavail** : L'arrivée du très haut débit internet

6-7 Brèves et Conseil

- Les décisions du Conseil communautaire

8 à 13 Dossier Com'com

Nouvelle organisation territoriale :
Quels changements pour la Com'com ?

14-15 Service

- Système d'Information Géographique :
Un trésor de données au service des projets

16-17 Sport

- Le label sportif de la Com'com : Un soutien innovant aux associations
- Bientôt le sport sur ordonnance à la Com'com ?

18 Mutualisation

- Un meilleur service avec plus d'efficacité

19 Infos pratiques

Si vous ne recevez pas le magazine chez vous, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes au 02 99 37 67 68 ou ccpc@cc-payschateaugiron.fr

Le Tennis Club du Bois Orcan

Une formation reconnue label bronze



Le Tennis Club du Bois Orcan a organisé le 1^{er} novembre 2015 le tournoi open du Bois Orcan. Les finalistes et les vainqueurs avec de gauche à droite : Olivier Longue, Cyril Bonne, Pierre Lambart, Olivier Buineau, Olivier Kernéis, Agnès Motreff, Lisa Guillou, Laure Chauou et Anthony Félix.

La jeune histoire du club épouse celle du Pôle Tennis créé par la Com'com en 2010 et évolue désormais sur cinq courts couverts dont un court de mini-tennis et deux en extérieur, le tout avec un club house spacieux au centre. "Nous comptons actuellement 370 licenciés répartis pour moitié entre adultes et enfants sur le Tennis Club du Bois Orcan", précise Olivier Buineau, président du club depuis 2012.

290 licenciés suivent les cours et 80 en loisirs

"Au Tennis Club du Bois Orcan, nous mettons l'accent sur la formation avec 290 licenciés qui suivent les cours et 80 en loisirs. Si on continue, il va falloir refuser du monde !", ajoute le président précisant que le club n'a pas pu honorer une vingtaine d'inscriptions dans les

cours cette année, faute de place. D'où viennent donc ces mordus du tennis ? "De Châteaugiron, Domloup, Noyal, Ossé et Servon sachant que certaines communes ont aussi un club communal".

Label bronze et solidarité

Le club continue de s'investir pour le tennis à l'école dans le cadre d'une convention avec neuf écoles de la Com'com. Les cours sont donnés par les enseignants du club. "On est reconnu comme centre de formation. Nous avons reçu le label bronze pour la qualité de l'enseignement apporté à nos jeunes compétiteurs".

Le club met également en place une initiative solidaire à destination des personnes en situation de handicap. "Sensible à cette cause, je suis une formation spécialisée", confie Mélanie Bouchaud, enseignante au club, évoquant l'ouverture d'une section

dans le club en 2016. Une création reconnue par la Com'com qui vient d'accorder le label "Projet sportif intercommunal" à cette initiative innovante.

Renseignements :
www.tcboisorcan.fr



Olivier Buineau, le président du club, entouré d'Arnaud Froger et Mélanie Bouchaud, professeurs de tennis du club.

L'arrivée du très haut débit internet

C'est 10 à 40 fois plus rapide pour 358 foyers



Jean-Pierre Petermann, maire de Saint-Aubin, présente la nouvelle armoire NRA installée dans le bourg.

Jean-Pierre Petermann, maire de Saint-Aubin-du-Pavail, apprécie l'arrivée du très haut débit dans sa commune. "C'est une très bonne nouvelle. Les personnes qui font notamment du télétravail sont agréablement surprises surtout pour télécharger des documents ! Sur le territoire de la Com'com nous étions la commune qui avait le débit internet le plus faible".

3 300 mètres de fibre optique

Des travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Mégalis Bretagne ⁽¹⁾, une opération confiée à la société Orange avec la participation financière de la Com'com⁽²⁾. Les câbles de cuivre ont été remplacés par de la fibre optique jusqu'à une nouvelle armoire NRA - traduisez le Nœud de Raccordement des Abonnés - située à l'intersection de la rue de la Mairie et de la rue du Verger, dans le bourg. Les branchements en cuivre sont

conservés à partir de cette armoire. " Nous avons passé le câble optique, sur 3 300 mètres, dans les conduites existantes, du central téléphonique de Châteaugiron à l'armoire. Désormais le signal part de Saint-Aubin avec moins de pertes au niveau du débit", précise Jérôme Havy, responsable du déploiement chez Mégalis.

Le changement est de taille. L'installation d'équipements électroniques dans cette armoire NRA offre désormais aux usagers - à savoir les particuliers et les entreprises - jusqu'à 20 Méga bits par seconde, via la technologie ADSL, voire davantage, au lieu des 0,5 à 2 Méga bits précédents... Soit 10 à 40 fois plus !

La suite en 2018

Depuis le 26 octobre 2015, 358 foyers de Saint-Aubin et quelques-uns d'Ossé - ainsi que des entreprises situées sur ce secteur - ont vu leur débit augmenter d'une manière considérable sans modifier leur installation. Il est désormais possible

à Saint-Aubin de disposer des nouveaux services comme la télé haute définition, la vidéo à la demande, le bouquet de chaînes TV, la téléphonie...

Et la suite du programme sur la Com'com ? Cette planification entre dans le schéma départemental numérique. "Nous allons avoir prochainement des échanges avec les élus afin d'arrêter les choix pour 2018-2022" ajoute Jérôme Havy. La fibre optique sera appréciée dans la Com'com qui considère que le développement du très haut débit demeure un enjeu majeur pour le développement du territoire.

⁽¹⁾ Syndicat mixte de coopération territoriale.

⁽²⁾ Financement Union européenne, État, Région, Département et Com'com.

Un second logement d'urgence à la Com'com

Une nouvelle vie pour l'ancien presbytère



Aude Frances présente la pièce de vie avec salon-cuisine "Ici nous pouvons héberger un couple avec deux enfants".

Incendie, inondation, tempête, voire violences conjugales... La rubrique des faits divers a souvent pour corollaire la perte d'un toit pour une période provisoire. Face à ces situations, la Com'com propose, après Domloup, un second logement d'urgence (type T2), à Servon-sur-Vilaine, dans l'ancien presbytère, situé rue Saint-Martin, après l'ancienne école privée.

Un logement pour quatre personnes

"Cet équipement correspond malheureusement à un besoin. Un incendie en pleine nuit et il faut reloger tout le monde. Ici on peut héberger un couple avec deux enfants pour une durée maximale de deux mois renouvelable une fois", précise Aude Frances, agent en charge du CCAS, à Servon. Combles isolés, cloison abattue, peinture refaite... Les travaux ont été financés par la Com'com (14 000 €).

Faire face à l'urgence

Les travaux réalisés, la commune gère le logement. "Le Centre Communal d'Action Sociale fournit le reste, à savoir les denrées alimentaires non périssables, les articles de ménage et s'occupe du lavage des draps", poursuit Aude qui rédige l'état des lieux lors des arrivées et des départs. "Je rencontre régulièrement les occupants pour les aider à trouver un logement pérenne car nous restons dans un hébergement transitoire". Le provisoire n'est jamais fait pour durer.

Cette initiative gérée conjointement par la Com'com et la commune de Servon apporte une aide appréciée pour passer un cap difficile de la vie et donne une nouvelle mission pour l'ancien presbytère.



Un logement fonctionnel

- Une pièce de vie cuisine-salon
- Les équipements de base (gazinière, frigo-congélateur, micro-ondes, machine à laver le linge, etc.)
- Une chambre et une salle de bains

Les décisions du Conseil communautaire



Prochain conseil communautaire

> Jeudi 21 janvier à 20h

> Jeudi 18 février à 20h

Consultez les comptes-rendus :
www.cc-payschateaugiron.fr

Le 22 octobre le Conseil communautaire valide

- La création d'un label sportif, l'élargissement de la subvention au projet sportif intercommunal et le dispositif "Sport Santé".
- Le choix du maître d'œuvre pour l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Noyal-sur-Vilaine.
- Le prix de vente des terrains de la Zone d'Activité de la Hutte aux Renards à 14 € HT / m².
- La cession de terrains dans la zone d'activité du Ballon à Chancé.
- Les modalités de répartition des subventions du contrat de territoire.
- Les projets éligibles aux fonds de concours pour 2015.

Le 10 décembre le Conseil communautaire valide

- Le programme de mutualisation des services techniques de la Com'com avec les communes d'Ossé et de Saint-Aubin du Pavail.
- La fin de l'enquête publique de la zone d'activité la Rivière Sud à Noyal-sur-Vilaine.
- Approuve l'octroi d'une subvention à la troupe de théâtre "Les Illuminés" pour son spectacle Peter Pan, qui sera présenté au château des Pères en 2016.

Le saviez-vous ?

Le service petite enfance en 2015 :

- | | | |
|--------------------------|--|--------------------------------------|
| • 105 Permanences | • 700 Appels | • 285 Assistantes maternelles |
| • 216 Rendez-vous | • 85 Enfants accueillis par mois dans les crèches | |

Entreprises : Pensez-y !

Un service de visioconférence gratuit est disponible à Tréma (Noyal-sur-Vilaine) et bénéficie des services d'une conciergerie pour la gestion des réservations et l'organisation des visioconférences. La Com'com offre aussi la possibilité aux entreprises de louer des salles de réunion ou de séminaire.

i Service développement économique :
02 99 37 67 68

Conférence Petite enfance

Vous êtes épuisé et démuni face aux excès de vos enfants ? La Com'com invite Isabelle Filliozat, psychologue et psychothérapeute à une conférence interactive sur le thème : faire face au quotidien avec des enfants de 1 à 5 ans.

Vendredi 29 janvier à 20h30
Salle Tréma à Noyal-sur-Vilaine
Gratuit

Sur réservation :

www.cc-payschateaugiron.fr

i Service Information Petite Enfance :
07 60 80 71 62

Conférence Publique

**J'AI TOUT
ESSAYÉ :
IL CONTINUE !**

Isabelle Filliozat
Vendredi 29 Janvier 2016
à 20h30
Salle Tréma,
Noyal-sur-Vilaine

Vente de livres sur place
Par la librairie «Aux vieux livres»
Dédicaces par Isabelle FILLIOZAT
avant et après la conférence

Entrée gratuite.
Réservation en ligne sur :
www.cc-payschateaugiron.fr

**SERVICE INFORMATION
PETITE ENFANCE :**
07 60 80 71 62

**Pays de
Châteaugiron
Communauté
de Communes**

10 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron - Tél : 02 99 37 67 68 - Fax : 02 99 37 32 63 - Email : ccpcc@payschateaugiron.fr

Job d'été : envie de travailler cet été?

Le Point Accueil Emploi de la Com'com organise une opération jobs d'été, visant à mettre en relation jeunes et employeurs le 29 janvier à Châteaugiron et le 5 février à Noyal-sur-Vilaine.

3 séances : 18h / 19h / 20h

Déroulé d'une session :

> Accueil et accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi
> Présentation des "astuces" pour décrocher un job d'été

i Châteaugiron : 02 99 37 39 10
pae.chateaugiron@cc-payschateaugiron.fr
i Noyal-sur-Vilaine : 02 99 37 58 86
pae.noyal@cc-payschateaugiron.fr

- Sur inscription (places limitées).

JOBS D'ÉTÉ

ORGANISÉS PAR LE POINT ACCUEIL EMPLOI
DU PAYS DE CHATEAUGIRON

29 JANVIER ET 5 FÉVRIER 2016
3 SESSIONS À 18H - 19H - 20H

ATELIERS, PERMANENCES
SOIRÉES D'INFORMATIONS

BOÎTE À OUTILS

29 JANVIER
au PAE de
Châteaugiron

OÙ TROUVER LES
OFFRES D'EMPLOI ?

5 FÉVRIER
au PAE de
Noyal-sur-Vilaine

RÉDIGER UNE LETTRE
DE MOTIVATION
ET UN CV

3 SESSIONS (1H)
18h - 19h - 20h

PRÉPARER UN
ENTRETIEN
D'EMBAUCHE

SUR INSCRIPTIONS, PLACES LIMITÉES

Renseignements et inscriptions

PAE Châteaugiron : 02 99 37 39 10
16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
PAE Noyal-sur-Vilaine : 02 99 37 58 86
Rue du Pâtis Simon - 35530 Noyal-sur-Vilaine

**Pays de
Châteaugiron
Communauté
de Communes**

Habitat : qu'en pensez-vous ?

ACTUALITÉS

**LANCEMENT D'UNE
ENQUÊTE SUR L'HABITAT**

← →

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

La Communauté de communes du Pays de Châteaugiron conduit une étude sur les 8 communes de son territoire.

Lancement d'une enquête sur l'habitat

La Com'com conduit une enquête sur l'habitat sur son territoire. Ce questionnaire permet de recueillir votre opinion sur votre logement, quartier et commune. Les données récoltées alimenteront les réflexions des élus sur les actions à mener. N'hésitez pas, soyez acteur de votre territoire !

Rendez-vous sur
www.cc-payschateaugiron.fr
et laissez-vous guider !

Nouvelle organisation territoriale

Quels changements pour la Com'com ?

La loi NOTRe a été définitivement adoptée cet été 2015. De quoi s'agit-il ? Si la vie des habitants ne changera pas énormément, les élus devront de plus en plus s'organiser au niveau de l'intercommunalité. Petit tour d'horizon rapide de la nouvelle organisation territoriale... Et surtout qu'en pensent les maires de la Com'com ?

La création des communes date de la Révolution. Le 14 décembre 1789, l'Assemblée nationale met en place 44 000 municipalités pour remplacer les paroisses. À l'époque on se déplaçait à pied, à cheval pour les plus riches. On mettait en moyenne trois jours pour aller de Rennes à Paris, en diligence. En 2017, on y sera en 1h27 en TGV.



Le parc d'activité des Portes de Bretagne à Servon-sur-Vilaine : 9 entreprises spécialisés dans l'artisanat, le transport, la logistique, la construction et l'agroalimentaire.

Le millefeuille territorial

La France compte 36 767 communes, 101 départements, 13 régions et 2 600 regroupements intercommunaux.

Pas simple d'administrer ce "millefeuille territorial" avec l'empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés, une organisation souvent illisible pour le citoyen et une efficacité réduite de l'action publique.

Commune, intercommunalité, département et région. Qui fait quoi ? Il était urgent de simplifier. C'était l'objectif de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) décidée en 2014 et adoptée le 16 juillet 2015. Finalement la loi finale suscite beaucoup de perplexité sur son efficacité.



Les intercommunalités devront gérer la collecte et traitement des déchets des ménages.

Une intercommunalité renforcée

Ce texte apporte de nombreux changements pour les communes et les intercommunalités, mais assez peu de changements majeurs pour notre Com'com qui depuis longtemps avait anticipé la nécessité pour les communes de travailler ensemble.

Tout d'abord l'intercommunalité doit avoir une taille minimale de 15 000 habitants dans notre département, un seuil qui n'affecte pas notre Com'com qui compte 24 094 résidents.

Les intercommunalités se voient donc doter de nouvelles compétences à compter du 1er janvier 2017.



La compétence tourisme existe déjà à la Com'com avec un office intercommunal près du château.

Elles devront ainsi gérer la collecte et le traitement des déchets des ménages. Elles devront également s'occuper de la promotion touristique avec un Office de tourisme intercommunal.

Autre compétence : l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Pour notre territoire ces compétences sont déjà exercées.

L'eau et l'assainissement dès 2020

La Com'com devra également gérer l'eau et l'assainissement sur son territoire à compter du 1er janvier 2020 voire dès le 1er janvier 2018. La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations seront aussi de son ressort à compter du 1er janvier 2018.

La Com'com pourra désormais administrer le Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) et le Plan Local d'Urbanisme pour la conduite des actions d'intérêt communautaire.

Autre compétence : le développement économique. L'intercommunalité s'occupera de la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones en lien avec le schéma de développement économique

de la Région.

Évolution du fonctionnement

Autre sujet délicat : le personnel. Le principe est simple : lorsqu'une compétence communale est déplacée au niveau intercommunal, les agents communaux affectés à cette mission sont mutés à l'intercommunalité. Ici la loi NOTRe harmonise quelques dispositions de manière à offrir des garanties d'emploi.



Les équipements sportifs seront de plus en plus mutualisés à l'exemple du pôle tennis.

Qu'en pensent les élus ?

Parmi les compétences optionnelles, on peut signaler la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la création et l'entretien de la voirie, la construction, l'entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire...

Autre changement important : dans les communes de moins de 1 500 habitants - la plupart des communes en France - la création d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) devient facultative.

Des choses déjà en place

La Com'com n'a pas attendu la loi pour lancer des initiatives allant dans ce sens. Elle gère déjà l'activité touristique avec son Office de tourisme intercommunal et gère une aire des gens du voyage également intercommunale.

La Com'com se prépare aussi à aménager une nouvelle déchetterie, avec le SMICTOM, à Saint-Aubin-du-Pavail.

Côté assainissement, le raccordement de Châteaugiron, Domloup et Ossé à la même station est déjà acté.

Elle a lancé une politique de logement active avec une aide au logement social. Elle gère plusieurs zones d'activités économiques et vient de prendre en 2015, suite au désengagement de l'État, la compétence urbanisme.

Le travail est déjà bien engagé à la Com'com et ne fait qu'entériner des actions de mutualisation déjà lancées. Une démarche désormais nécessaire et incontournable.



Françoise Gatel, sénatrice
et présidente des maires d'Ille-et-Vilaine

« Il faut être concret et utile »

« Cette loi est imparfaite et peu satisfaisante. Laisser la Bretagne à quatre départements, c'est condamner l'avenir face à des régions fortes comme en Italie ou en Allemagne. On reste dans le far-west de l'Europe, c'est un handicap pour notre développement. La Région aura la compétence économique. Avec quels moyens ? Je ne suis pas sûre que la réforme permette d'être plus efficace qu'avant ».

Françoise Gatel, sénatrice et présidente des maires d'Ille-et-Vilaine ne pratique pas la langue de bois. La parlementaire a eu l'occasion de plancher sur les textes de la loi au Palais du Luxembourg. Elle parle avec des arguments concrets.

L'incohérence des bus à Noyal

Elle en profite pour aborder une nouvelle compétence de la Région : le transport. Avec un exemple local : *« Comment la Région va-t-elle prendre le relais ? À Noyal, allons-nous continuer à voir le bus métropolitain et celui du département - ou demain de la Région - circuler à dix minutes d'intervalle, les deux étant à moitié vides ? Ce genre de situation n'est plus acceptable ».*

Françoise Gatel tient à souligner ces incohérences qui coûtent cher. Son leitmotiv : faire partout des économies. Et ça marche. *« Depuis 2010, la Communauté de communes n'a jamais voté une augmentation des impôts pour les entreprises et les habitants. On n'a pas créé de taxe nouvelle au niveau de la Com'com à l'inverse de certaines intercommunalités comme Rennes Métropole qui pratique un impôt additionnel ».*

Priorité au terrain

La loi étant votée, il faudra faire avec. *« Le développement économique restera une priorité pour nous. Les entreprises qui arrivent créent de la richesse et de l'emploi ».*

Et le rôle des communes ? *« La commune reste la cellule de base de l'action publique car c'est là que se joue la cohésion sociale, la laïcité et le vivre ensemble ».*

Jean Lebouc, maire de Chancé :

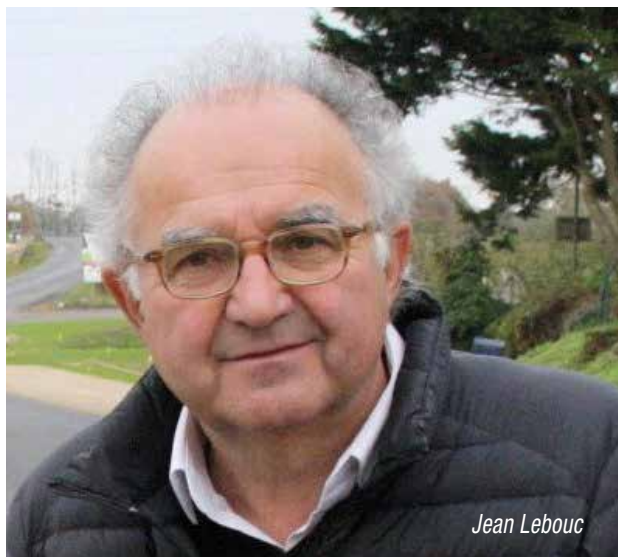
« *La solidarité interco, c'est super pour nous* »

« Nous avons sans doute été les premiers à la Com'com à nous tourner vers la mutualisation et nous apprécions la grande solidarité de l'interco.

Concernant l'assainissement, nous avons réalisé un gros investissement en 2008 dans l'optique d'une population de 250 équivalents/habitants dans le bourg.

Grâce à la solidarité des élus locaux et le bénévolat d'un adjoint qui entretient l'ensemble on arrive à équilibrer le budget. En 2020, la Com'com va récupérer un service avec une situation financière saine ».

Chancé : • 11 élus • 312 habitants • 5 522 ha



Jean Lebouc

Jacky Lechâble, maire de Domloup :

« *Nous avons une Com'com forte* »

« Sur l'approche globale, je me félicite pour la commune de Domloup du maintien du périmètre de la Com'com. Nous avons une intercommunalité forte de services et de projets. Il aurait été dommage de rayer tout cela par le simple effet de seuil de population.

Par ailleurs, je retiens surtout ce qui ne change pas en matière d'urbanisme. La commune pourra maîtriser son propre développement démographique. Mais je note en parallèle le transfert des compétences en matière d'eau et d'assainissement aux intercommunalités qui est lié directement au développement urbain.

C'est donc un sujet de vigilance à avoir à l'esprit pour qu'on n'assiste pas, à terme, à un dessaisissement contraint du droit des sols par l'effet d'une nouvelle loi ».

Domloup : • 22 élus • 2 992 habitants • 1 891 ha



Jacky Lechâble

Marielle Muret-Baudoin, maire de Noyal-sur-Vilaine :

« *Toujours privilégier la réflexion globale* »

« L'argent public est une denrée rare et il se doit d'être pleinement utilisé, la mutualisation et le travail en commun doivent nous permettre à long terme de faire des économies.

Pour l'eau, une réflexion intercommunale devra être envisagée de façon à conserver pour les usagers un service adapté avec un prix identique. Des contrats communs en eau, permettront des négociations plus importantes. Avec les populations qui augmentent, nos stations d'épuration devront être agrandies voire renouvelées.

Notre réflexion à Noyal, autour de ces nouveaux investissements, devra s'intégrer dans le projet global de la Com'com ».

Noyal-sur-Vilaine : • 29 élus • 5 659 habitants • 3 036 ha



Marielle Muret-Baudoin

Joseph Ménard, maire d'Ossé :

« *L'interco, une bonne échelle pour une meilleure gestion* »

« Le constat est simple : la baisse des dotations de l'État va se poursuivre. Cela nous oblige à organiser le fonctionnement de la collectivité d'une autre façon. Nous avons déjà commencé avec nos services techniques.

La loi NOTRe donne plus de compétences à la Com'com. Ce n'est pas une aberration. Au contraire cela donne plus de cohérence et de lisibilité à l'action publique. Actuellement nous avons un millefeuille territorial complexe auquel se rajoutent différents syndicats. Le transfert de la gestion de l'eau vers la Com'com devrait donner plus de lisibilité, d'uniformité et de performance à l'action publique.

L'échelle de l'interco est un territoire judicieux et rationnel pour prendre les bonnes décisions et réduire les coûts ».

Ossé : • 15 élus • 1 207 habitants • 900 ha



Joseph Ménard

Dominique Denieul, maire de Piré :

« Il faudra se faire bien entendre à la région »

« Avec le transfert des compétences du transport ou de l'économie vers la Région, nos relations, via l'intercommunalité, seront plus denses vers cet échelon breton.

Il faudra être vigilant et être attentif à ce qui va se passer, notamment au niveau du transport scolaire. Il sera nécessaire d'être bien organisé pour se faire entendre à la Région !

Il faudra veiller à ce que le territoire de la Com'com reste attractif sur le plan économique avec des implantations d'entreprises. Il en va des recettes de l'interco et par effet de dominos de celles de Piré. Les décisions se prendront à la Région. Là aussi, il faudra être très attentif ».

Piré-sur-Seiche : • 19 élus • 2 355 habitants • 3 634 ha



Dominique Denieul

Jean-Pierre Petermann, maire de Saint-Aubin du Pavail :

« Tout arrive en même temps ! »

« Tout arrive en même temps avec la baisse des dotations de l'État. On a perdu 7 000 € en 2014, en 2016, ce sera 19 000 € en moins et en 2017, 27 000 € toujours en moins ! Les communes sont asphyxiées.

À long terme, on mutualisera les services techniques. Pour l'instant on préfère garder les deux agents locaux avec des aides de la Com'com. Côté permis de construire, l'État s'est désengagé, la Com'com prend le relais, c'est une bonne chose.

Par ailleurs nous n'avons plus l'obligation d'avoir un CCAS, cependant les élus communaux et leurs services restent le lien de proximité avec la population. Au global, on perd l'urbanisme, le social et le budget annexe de l'assainissement ».

Saint-Aubin du Pavail : • 15 élus • 771 habitants • 583 ha



Jean-Pierre Petermann

Joseph Jan, maire de Servon-sur-Vilaine :

« Pour une complémentarité dans nos actions au service de tous »

« Nous veillerons à ce que le transfert de cette compétence économique vers la Com'com s'accompagne d'un soutien fort dans le développement économique de chaque commune, quelle que soit sa dimension. Dans tous les cas, nous définirons ensemble les nouveaux équilibres financiers.

Au-delà des coopérations de services et des groupements d'achat, la mutualisation devra être ambitieuse pour améliorer la qualité du service rendu tout en drainant davantage de dotations de l'État pour la Com'com ».



Joseph Jan

Servon-sur-Vilaine : • 27 élus • 3 620 habitants • 1 526 ha

Françoise Gatel, maire de Châteaugiron et présidente de la Com'com :

« Pour une meilleure utilisation de l'argent public »

« À Châteaugiron, on est dans un attachement profond à la Com'com parce que notre intercommunalité a deux objectifs clairs, l'efficacité et la proximité. Les habitants veulent avant tout que leurs élus soient capables d'apporter de bons services (réseau des médiathèques, piscine, pôle enfance...). Il n'y aura pas de modification bouleversante à Châteaugiron mais la baisse terrible de la DGF va continuer à nous plomber alors que l'État augmente les charges.

La loi NOTRe ne va pas générer de grandes modifications. Les intercos devront gérer l'assainissement. Les communes de Châteaugiron, Domloup et Ossé sont déjà ensemble. Aujourd'hui, il n'est plus possible de créer des terrains de football synthétiques ou des salles de sport partout ! Il faut mener des actions frugales et économes pour une meilleure utilisation de l'argent public. Il faut être intelligent ensemble ».



Françoise Gatel

Châteaugiron : • 29 élus • 7 178 habitants • 870 ha

Le Système d'Information Géographique

Un trésor de données au service des projets

À quel zonage d'urbanisme appartient telle parcelle ? Y a-t-il une canalisation d'eau à tel endroit ? Où sont implantés les réseaux d'électricité et du téléphone ? Le Système d'Information Géographique permet de répondre, en deux clics à toutes ces questions.

L'implantation des zones humides, des poteaux incendie, des équipements sportifs, des panneaux de signalisation, des commerces, des sentiers de randonnée, des espaces verts de la Com'com, de l'emprise LGV...

L'inventaire à la Prévert des informations stockées par le SIG est inépuisable. "80 % des données d'une collectivité sont potentiellement cartographiables. On peut même aller jusqu'à répertorier chaque arbre ou banc public !", précise Annaëlle Le Priol, responsable du SIG à la Com'com.

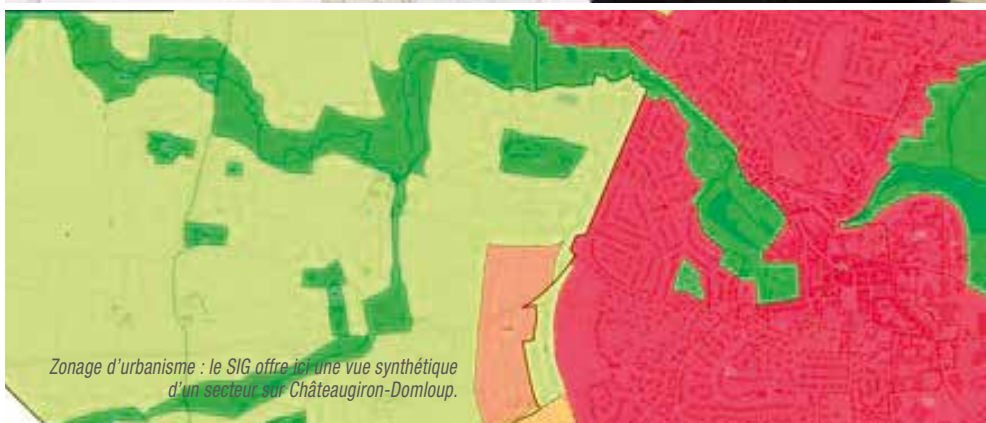
Un travail de fourmis

Ne l'oublions pas : ce résultat n'est pas tombé du ciel, d'un simple clic ! En poste depuis 2011 à la Com'com, Annaëlle intègre quotidiennement des couches d'informations superposables en points, lignes et polygones : un véritable travail de fourmi pour réaliser une base de données commune qu'il faut actualiser en permanence.

"Les agents travaillent sur un outil moderne, ils n'ont plus besoin de déployer de plan papier. Ils ont juste à cliquer depuis leur écran, chercher leurs données, zoomer pour localiser ce qu'ils souhaitent. Cela permet de gagner du temps", poursuit Annaëlle qui observe une demande croissante.



Annaëlle Le Priol : "Le SIG permet de bien connaître le territoire de la Com'com".



Zonage d'urbanisme : le SIG offre ici une vue synthétique d'un secteur sur Châteaugiron-Domloup.

En ligne en janvier 2016

Lancé en 2006, le SIG s'est enrichi au fil des ans, à tel point que la Com'com mettra en ligne un portail SIG grand public, à l'instar du Géoportail en janvier 2016. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'ouverture des données (Open data ⁽¹⁾).

Il sera possible de consulter ces données visuelles sur les sentiers de randonnée, les circuits du patrimoine, le plan vélo, les zonages d'urbanisme, les aires de covoiturage, les équipements sportifs,

etc. Une manière ludique et ultrarapide de disposer d'informations pratiques... Et de constater toujours qu'à l'heure d'internet, un bon dessin vaut mieux qu'un long discours !

Pratique

Vous pouvez consulter le portail SIG grand public sur :
<http://sig.cc-payschateaugiron.fr/>
 NetagisExplorer

⁽¹⁾ Accès libre aux bases de données

Le label sportif de la Com'com

Un soutien innovant aux associations



Les jeunes de l'ACHV avec Arnaud Bernier et Steeve Lucenay recevant le trophée de la meilleure performance collective féminine des mains de Dominique Denieul, vice-président en charge du sport.

Origine France garantie, Label Rouge, Certifié Agriculture biologique, Gîtes de France, Produit en Bretagne... Depuis quelques années, les labels fleurissent, avec des étiquettes distinctives, dans tous les domaines. Pourquoi ? Ce signe d'identification garantit à l'utilisateur le respect de critères à partir d'un cahier des charges très précis. Depuis fin 2015, la Com'com possède aussi le sien avec le label "Projet sportif intercommunal", voté à l'unanimité par les élus.

Valoriser les projets de l'intercommunalité

"Il s'agit de valoriser les projets des associations sportives qui ont un rayonnement intercommunal", explique Dominique Denieul, vice-président de la Com'com en charge des sports.

Six démarches sont retenues pour cette attribution :

- La mutualisation comme les fusions de clubs, d'équipements et d'emplois ;

- Les démarches facilitant l'accès à la pratique ;
- Le caractère unique d'un projet novateur ;
- La mise en place d'événements sportifs ;
- La création de partenariats avec des acteurs du territoire ;
- La représentativité de la Com'com à un haut niveau de compétition.

Déjà deux labels originaux

L'Athlétic Club Haute Vilaine (ACHV) - seul club d'athlétisme du territoire avec 503 licenciés - rayonne à travers une politique dynamique. Le club a ouvert une section d'athlétisme avec le collège de Noyal et les collégiens adhérents bénéficient d'une heure et demie d'entraînement spécifique supplémentaire, le jeudi après-midi.

Les élus ont accordé une subvention de 4 000 € à l'ACHV pour l'achat de matériel sportif mutualisé entre les utilisateurs.

Ce label a également été accordé au Tennis

Club du Bois Orcan qui proposera en 2016 des cours de tennis aux personnes en situation de handicap mental (lire aussi p.3). *"C'est une grande première à la Com'com et même dans le secteur sud-est de Rennes",* poursuit Clément Thoraval-Mazéo, responsable Sport.

Des subventions

La Com'com verse trois types de subventions : fonctionnement, emplois et projets d'événements sportifs. Désormais, les critères de subventions au projet seront élargis, venant ainsi compléter ce dispositif "Label".



Bientôt le sport sur ordonnance à la Com'com ?

L'inactivité serait la première cause évitable de mortalité dans le monde devant le tabagisme !* Obésité, diabète type II, maladies cardiovasculaires... Tout le monde connaît les vertus préventives et curatives de l'activité sportive. "Au lieu de prescrire une ordonnance pourquoi ne pas proposer une activité physique comme moyen de traitement ?", indique Dominique Denieul, évoquant le programme "Sport-Santé".

De quoi s'agit-il exactement ?

En partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 35) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Com'com a commencé par sensibiliser les acteurs médicaux locaux (médecins, pharmaciens, kiné...) pour monter des partenariats avec les associations sportives et dresser un répertoire des activités qui seraient proposées aux personnes bénéficiaires. La prescription établie, les services de la Com'com informent les patients volontaires



Gym volontaire, marche, vélo, aquabike, natation, tennis, volley... De nombreux sports ont des vertus préventives et thérapeutiques évidentes.

sur les activités sportives les plus adaptées. "Nous évitons toute contre-indication en tenant compte du choix des personnes", poursuit Dominique Denieul évoquant le rôle de passerelle joué par une Com'com convertie à une évidence : la santé est aussi une mission de service public et le sport un

excellent remède. Bouger 30 minutes par jour, ce n'est pas cher et ça peut rapporter des années de vie en plus...

*Étude médicale de 2012 citée par le Pr Martine Declos, CHU de Clermont-Ferrand.

Associations Vers de nouvelles formations

Après le succès de la session du printemps 2015 et suite aux nombreuses demandes des associations, de nouvelles formations seront proposées en 2016.

Au programme : le diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) pour les cadres bénévoles, la responsabilité juridique (événements, assurances...) et une formation sur la comptabilité.

Bien dans ton sport Un stage en février

Plus de quarante enfants des centres de loisirs de Châteaugiron, Domloup, Piré, Servon ont participé, lors des vacances de la Toussaint, à un stage sportif avec les associations de la Com'com, l'occasion de découvrir le roller, le judo, le VTT, l'athlétisme et le base-ball.

La formule "Bien dans ton sport" est désormais bien rodée et permet aux jeunes des centres de loisirs de découvrir de nouvelles activités. Le prochain stage se déroulera lors des vacances d'hiver les 15, 16, 18 et 19 février 2016.

❶ Programme "Sport Santé", stages "Bien dans ton sport", plan de formation des associations, Tennis Entreprise :

Clément Thoraval-Mazéo, responsable des sports :
c.thoraval@cc-payschateaugiron.fr / 02 99 37 67 68 - 06 69 15 00 65

La mutualisation

Un meilleur service avec plus d'efficacité !

Mutualiser. On peut parier, sans risque, que les élus locaux vont conjuguer fréquemment ce verbe, à l'avenir.

Mettre en commun

"Il s'agit concrètement de mettre nos compétences en commun, dans un contexte de réduction des dotations de l'État, pour rendre un meilleur service aux habitants de notre territoire", précise Corentine Paret, responsable du service ressources et chargée des affaires juridiques.



Corentine Paret :
"La mutualisation
c'est d'abord
l'efficacité".

La mutualisation est un fil conducteur capital à la Com'com depuis deux décennies, avec notamment le succès de la mise en réseau des médiathèques avec ses 100 000 documents au lieu de 10 000 à 20 000 maximum dans une structure communale. Les autres exemples sont nombreux comme l'acquisition des radars pédagogiques, le broyeur de végétaux, les matériels techniques...

Un programme voté par les élus

La Com'com poursuivra la mutualisation au fil des besoins de la population. "Notre idée c'est toujours de rendre un meilleur service aux habitants de notre territoire au moindre coût".

La mutualisation ? Une marche en avant désormais incontournable.



Nicolas Pawlak (à gauche) et Frédéric Émery disposent d'un véhicule pour intervenir sur la Com'com, avec le matériel nécessaire.

L'informatique : Priorité au service

Suivi et maintenance du parc, conseil aux communes, acquisition groupée de matériels, assistance... L'informatique illustre parfaitement une mutualisation déjà bien calée sur ses rails à la Com'com. "Avant, chaque commune avait un prestataire et ses propres solutions (logiciel de ressources humaines, messagerie, etc.). Chacun gérait en fait les choses dans son coin", confie Nicolas Pawlak et Frédéric Émery, responsables du service informatique à la Com'com. Avec un constat : pas facile d'unifier les solutions dans un réseau où les communes avaient leurs habitudes et des contrats déjà en cours.

Un parc de 500 ordinateurs

On compte 500 ordinateurs dont une cinquantaine pour la Com'com : il s'agit donc d'être à jour dans ce parc. La maintenance est également importante avec le diagnostic à distance des incidents à résoudre, une mission prise en charge par la Com'com

qui apporte aussi un conseil aux communes pour la réparation, l'achat, l'analyse des devis, le choix de prestataires, etc.

Un outil de gestion unique

L'équipe dispose d'un véhicule pour se déplacer mais privilégie la téléassistance⁽¹⁾ lorsque cela est possible. L'outil de gestion Mantis est devenu incontournable dans toutes les mairies, avec ses avantages indéniables : une centralisation d'informations uniformisées, un suivi simplifié des problèmes rencontrés, un accès à l'historique et un gain de temps.

"Le retour des mairies est positif. L'idée va dans le bon sens, ça devient pertinent", concluent Nicolas et Frédéric qui gèrent pas moins de 51 sites sur la Com'com.

⁽¹⁾ Téléassistance à distance via Internet.

Si vous ne recevez pas le magazine chez vous, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes au 02 99 37 67 68 ou ccpc@cc-payschateaugiron.fr

Communauté de communes du pays de Châteaugiron

16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
02 99 37 67 68 - ccpc@cc-payschateaugiron.fr
 Lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/17h30
www.cc-payschateaugiron.fr

Point Accueil Emploi

- **Antenne de Châteaugiron**
 16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron - **02 99 37 39 10**
pae.chateaugiron@cc-payschateaugiron.fr
 Lundi : 14h/17h
 Mardi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h
- **Antenne de Noyal-sur-Vilaine**
 Rue du Pâtis Simon - 35530 Noyal-sur-Vilaine
02 99 37 58 76 - pae.noyal@cc-payschateaugiron.fr
 Lundi : 14h/17h
 Mardi au vendredi : 9h/12h / l'après-midi sur rendez-vous

Location de salles

- **Familia** à Servon-sur-Vilaine : 2 salles (190 ou 75 pers.)
- **Tréma** à Noyal-sur-Vilaine : 1 salle (400 personnes)
- **Contact** : Stéphanie Galon - **02 99 37 67 68**

Location de vélos à assistance électrique

Durée	1 mois	37 €	1 semestre	176 €
	1 trimestre	96 €	1 an	333 €

Contact : Elisabeth Seguin - **02 99 37 67 68**

Habitat

- **Permanence Architecte - Conseiller**
 Permanence le 3^{ème} mercredi matin de chaque mois
 sur rendez-vous, au siège de la Communauté
 de communes.
 Contact : Stéphanie Galon - **02 99 37 67 68**
- **Travaux d'amélioration de votre maison**
 Bénéficiez d'une aide pour rénover votre maison
 en appelant le CDHAT au **02 99 28 46 50**
 Permanences à la Com'com le 2^{ème} mercredi matin de chaque
 mois (de 10h à 12h).
- **Diagnostic énergétique**
 Bénéficiez d'une subvention pour la réalisation d'un audit
 énergétique de votre maison
 Contact : Guillaume Davenel - **02 99 37 08 50**

Le Service d'Information Petite Enfance (SIPE)

- **Crèche Coccinelle (Noyal)** : mercredi de 10h à 13h
- **Crèche Libellule (Châteaugiron)** : mercredi de 16h à 19h
- **Permanences téléphoniques** :
 du mardi au vendredi de 9h à 17h
 Contact : Lucile Laurent - **07 60 80 71 62**
 ou l.laurent@cc-payschateaugiron.fr

Crèches Intercommunales

Horaires : du lundi au vendredi de 7h à 19h

- **La Crèche Libellule** à Châteaugiron :
 02 99 00 28 50 (18 avenue Pierre Le Treut)
- **La Crèche Coccinelle** à Noyal-sur-Vilaine :
 02 99 04 13 05 (2 rue du Moulin)
- **Inscription** : <http://inscription.creche-attitude.fr>
 ou en appelant le Pôle Familles de Crèche Attitude
 au **01 46 94 91 75** (pour toute demande de places,
 pré-inscription indispensable).

Office de Tourisme

Le château - 35410 Châteaugiron - **02 99 37 89 02**
office.tourisme@cc-payschateaugiron.fr
www.tourisme-payschateaugiron.fr

Piscine Inoxia

La Perdriots - 2 rue du Centaure - 35410 Châteaugiron
02 99 04 10 30 - www.piscine-inoxia.com - inoxia1@orange.fr

Pôle Tennis Les courts du Bois

Contact : Jocelyne Olivier - **02 99 37 67 68** (Com'com)

Déchèteries

- **Châteaugiron** : Route de Servon-sur-Vilaine - (D 101)
 35410 Châteaugiron - **02 99 37 64 78**
 Lundi : 10h/12h et 14h/18h - Mercredi : 9h/12h et 14h/18h
 Jeudi : 14h/18h - Vendredi : 9h/12h et 14h/18h
 Samedi : 9h30/12h30 et 14h/18h
- **Noyal-sur-Vilaine**
 Zone artisanale de La Rivière - 35530 Noyal-sur-Vilaine
 Lundi : 10h/12h - Mercredi : 10h/12h et 14h/18h
 Vendredi : 14h/18h - Samedi : 9h30/12h30 et 14h/18h

A L'AFFICHE !



2016

Françoise Gatel, Présidente et les élus communautaires
vous souhaitent **une heureuse année 2016.**

Pays de Châteaugiron



CHANCÉ • CHÂTEAUGIRON • DOMLOUP • NOYAL-SUR-VILAINE • OSSÉ • PIRÉ-SUR-SEICHE • SAINT-AUBIN DU PAVAIL • SERVON-SUR-VILAINE

www.cc-payschateaugiron.fr